

2014

RAPPORT ANNUEL

2014

PRO MENTE SANA SUISSE ROMANDE

# 14

## IMPRESSUM

**Rédaction:** Pro Mente Sana Suisse romande

**Design:** Anull Grafikdesign, Zurich, [www.anull.ch](http://www.anull.ch)

**Mise en pages:** Maya Wäber, Zurich

© Pro Mente Sana Suisse romande 2015; reproduction autorisée avec mention de la source

Ce rapport est disponible sur le site Internet [www.promentesana.org](http://www.promentesana.org)

Dans ce rapport, nous avons renoncé à utiliser le langage épïcène.

## ASSOCIATION ROMANDE PRO MENTE SANA

### MEMBRES DU COMITÉ

**M<sup>me</sup> Maria BERNASCONI**

Conseillère nationale, Grand-Lancy

**M<sup>me</sup> Valérie BOILLAT**

Secrétaire syndicale, Genève

**M<sup>e</sup> Nils DE DARDEL**

Avocat, Chêne-Bougeries

**M. Rolf HIMMELBERGER**

Genève

**M. Robert JOOSTEN**

Dr ès sciences, Lausanne

**D<sup>r</sup> Georges KLEIN**

Médecin-psychiatre FMH, médecin-chef du service hospitalier de psychiatrie adulte, Hôpital de Malévoz, Monthey

**M<sup>me</sup> Jacqueline LAVOYER**

Sociologue, Neuchâtel

**M. Ueli LEUENBERGER**

Conseiller national, Genève

**M<sup>me</sup> Nathalie NARBEL**

Directrice de la Croix-Rouge genevoise, Genève

**M. Bruno QUÉMENT**

Infirmier en psychiatrie, St-Gingolph

**M. Stéphane ROSSINI**

Conseiller national, Haute-Nendaz

**M. Krzysztof SKUZA**

Sociologue, professeur HES-S2, HECV Santé, Lausanne

**D<sup>r</sup> Basile VARELTZIS**

Médecin de famille FMH, Médecine psychosomatique ASMPP, Addictologue SSAM GPMA, Genève

### MEMBRES DU BUREAU

**M<sup>me</sup> Béatrice DESPLAND, présidente**

Juriste, Chancy

**M<sup>me</sup> Yahann JAGGI**

Paire praticienne en santé mentale certifiée, Genève

**D<sup>r</sup> Yasser KHAZAAL**

Médecin-psychiatre, médecin adjoint HUG, privat-docent, président de la Société suisse de psychiatrie sociale, Genève

**D<sup>r</sup> Evelyne KOLATTE**

Médecin-psychiatre et psychothérapeute FMH, Hermance

**D<sup>r</sup> Philippe SCHALLER, trésorier**

Médecin spécialiste en médecine interne, Onex

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dans son engagement pour la cause des personnes qui souffrent de maladies psychiques, Pro Mente Sana poursuit un certain nombre d'objectifs : défense des droits des personnes concernées; conseil et soutien à ces personnes, à leurs proches et aux professionnels; promotion de la participation active des patients; information du grand public et des publics cibles; interventions auprès des autorités et des institutions pertinentes; soutien de projets constructifs dans le domaine de la santé mentale.

L'ensemble de ces objectifs a donné lieu à des travaux, des interventions et des réflexions au cours de l'année 2014. Dans ses publications, l'association a notamment abordé la mise en application des dispositions relatives à la protection de l'adulte, les troubles de la personnalité borderline, les directives anticipées et, dans un guide à l'usage des proches, la question des maladies psychiques et de leurs conséquences au niveau juridique. La délicate question du secret médical et de la protection des données a également suscité des prises de position dans le cadre d'une procédure de consultation cantonale, des commentaires critiques suite à la publication d'un jugement du tribunal fédéral, et des conseils personnalisés à des particuliers soucieux de préserver la sphère privée de personnes rendues particulièrement vulnérables par la maladie psychique.

Dans ses activités déployées à l'extérieur, Pro Mente Sana a voué une attention toute particulière aux initiatives visant à la mise en réseau d'activités et au renforcement des collaborations. C'est un souci identique qui, à l'interne, a conduit l'association romande à se rapprocher de la Fondation Pro Mente Sana à Zurich. Des échanges entre les organes dirigeants et les équipes des deux structures ont notamment été initiés et développés tout au long de l'année.

2014 a également marqué l'aboutissement de la première formation de « pairs praticiens en santé mentale ». Organisé sous l'égide de l'EESP, avec la collaboration de la CORAASP, ce programme a permis à 13 personnes d'obtenir leur diplôme. Cette première étape franchie, il importe de réfléchir aux possibilités et aux modalités d'exercice d'une activité dans laquelle les compétences acquises peuvent être mises en valeur. Les réflexions menées au cours de l'année avec l'association Re-Pairs (Réseau romand des pairs praticiens en santé mentale) et les démarches effectuées auprès d'employeurs permettent d'élaborer progressivement un cadre dans lequel peuvent – et pourront – s'exercer les

interventions des pairs praticiens. Parallèlement, les travaux de mise sur pied d'un deuxième cycle de formation se sont poursuivis, dans la perspective d'un démarrage en 2016.

Une année riche en activités et porteuse de projets s'est écoulée. Les chiffres présentés dans les pages qui suivent permettent d'en apprécier l'importance. Les défis qui attendent Pro Mente Sana sont nombreux. L'association est prête à les relever et à poursuivre ses engagements envers les personnes souffrant de troubles psychiques au cours des prochaines années.



Béatrice DESPLAND, présidente

## POLITIQUE SOCIALE

### LES RÉVISIONS DE LA LOI SUR L'ASSURANCE INVALIDITÉ

L'association romande Pro Mente Sana a continué de participer activement au travail du groupe d'experts de la DOK qui, en dépit de l'échec de la deuxième partie de la 6e révision, a décidé de continuer à se réunir pour tenter d'élaborer des contre-propositions aux sempiternels projets d'économies qui n'ont pas manqué, dès cette année, de resurgir. Il a été notamment question d'amélioration des mesures de réinsertion professionnelle pour les malades psychiques, avec une attention particulière portée aux jeunes.

### NOUVEAU DROIT DE PROTECTION DE L'ADULTE

Dans le cadre de la révision du code civil relative au nouveau droit de la protection de l'adulte et de l'enfant, entré en vigueur au 1er janvier 2013, Pro Mente Sana Suisse romande a cherché, dans les limites de ses moyens, à surveiller la mise en œuvre du nouveau cadre légal. Si le projet développé en 2013, suite à la signature d'une convention avec l'Hôpital du Valais pour l'élaboration d'un concept de défenseur des droits dans le domaine, n'a pu être mis en œuvre en 2014 comme souhaité, Pro Mente Sana Suisse romande a entrepris des démarches pour tenter de solliciter d'autres cantons afin qu'ils étudient un projet semblable de défenseur des droits des patients.

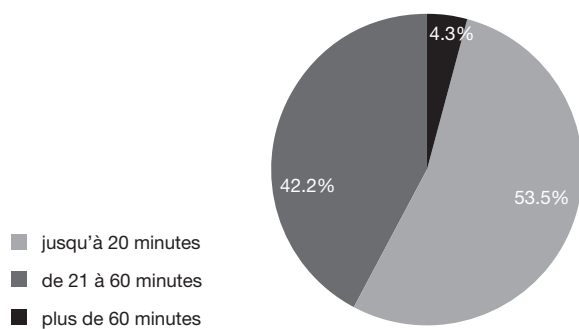
## CONSEIL JURIDIQUE

Le service de conseil juridique de Pro Mente Sana a pour mission d'offrir aux consultants de Suisse romande une analyse juridique de leur situation, d'examiner leurs moyens d'action et de les orienter vers d'autres services si le suivi d'un dossier s'avère nécessaire. Il traite de questions relatives à l'hospitalisation, aux traitements, aux assurances sociales, au droit du travail et de la famille, etc. Il s'occupe de tous problèmes juridiques en lien avec la maladie et le handicap psychiques. Durant l'année 2014, le conseil juridique a été sollicité à 391 reprises.

Nombre de conseils en 2014: 391

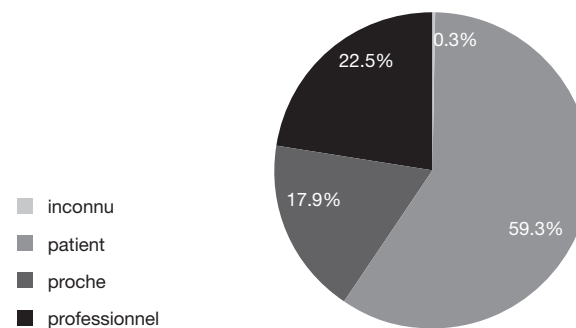
### Durée des conseils :

<b>Jusqu'à 20 minutes</b>	209	53.5%
<b>De 21 à 60 minutes</b>	165	42.2%
<b>Plus de 60 minutes</b>	17	4.3%



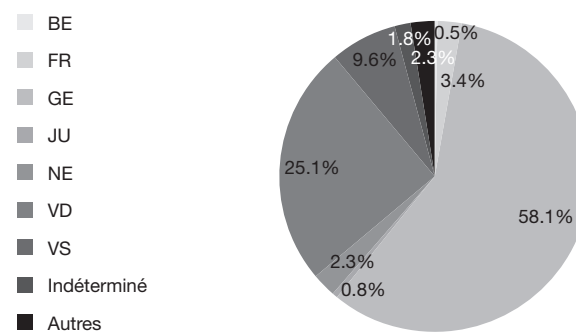
### Statut du consultant :

Inconnu	Patient	Proche	Professionnel
1	232	70	88
0.3%	59.3%	17.9%	22.5%



### Provenance de l'appel par canton :

BE	FR	GE	JU	NE	VD	VS	Indéterminé	Autres
2	9	227	3	9	98	27	7	9
0.5%	2.3%	58.1%	0.8%	2.3%	25.1%	6.9%	1.8%	2.3%



## CONSEIL PSYCHOSOCIAL

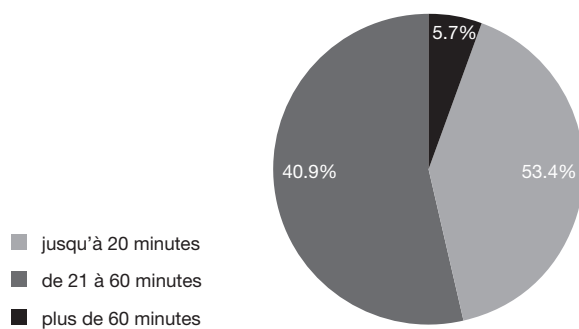
Le service de conseil psychosocial de Pro Mente Sana a pour mission de donner des informations sur des thèmes concernant la santé mentale et les troubles psychiques. Il doit actualiser les adresses répertoriées dans une base de données informatiques couvrant toute la Suisse romande, en rapport avec des questions de logement, de scolarité, de formation, de travail, de lieux d'activité et d'occupation, de loisirs et vacances, de prises en charge thérapeutiques, des coordonnées de groupes d'entraide et de soutien, etc. Enfin, il est en contact avec les diverses associations existantes dans le but d'apporter la meilleure information possible aux consultants.

Durant l'année 2014, le conseil psychosocial a été sollicité à 352 reprises.

Nombre de conseils en 2014: 352

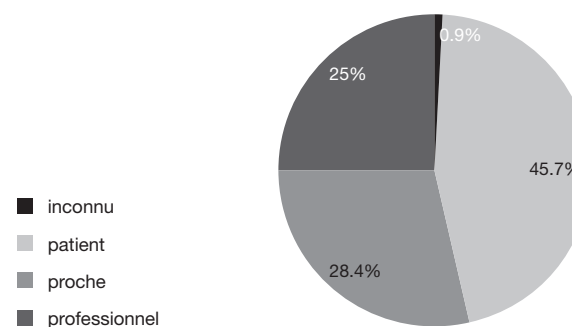
### Durée des conseils :

<b>Jusqu'à 20 minutes</b>	188	53.4%
<b>De 21 à 60 minutes</b>	144	40.9%
<b>Plus de 60 minutes</b>	20	5.7%



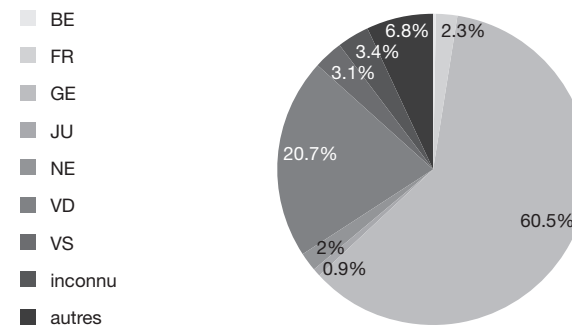
### Statut du consultant :

Inconnu	Patient	Proche	Professionnel
3	161	100	88
0.9%	45.7%	28.4%	25.0%



### Provenance de l'appel par canton :

BE	FR	GE	JU	NE	VD	VS	Inconnu	Autres
1	8	213	3	7	73	11	12	24
0.3%	2.3%	60.5%	0.9%	2%	20.7%	3.1%	3.4%	6.8%



## ACTIVITÉS D'INFORMATION DE PRO MENTE SANA

### PUBLICATIONS

#### Lettres trimestrielles

Chaque numéro de la lettre trimestrielle de Pro Mente Sana est adressé à plus de 4000 destinataires. En 2014, le rythme de quatre lettres annuelles a été quelque peu modifié par l'envoi de deux numéros doubles, dont un à cheval sur 2013 et l'autre sur 2015.

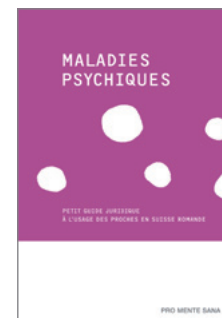
- Lettre trimestrielle n° 62-63: «Renforcer l'autonomie – diminuer la contrainte», prise de position de la fondation Pro Mente Sana.
- Lettre trimestrielle n° 64: «L'obligation de soins en psychiatrie» par Shirin Hatam, chargée des questions juridiques chez Pro Mente Sana.
- Lettre trimestrielle n° 65-66: «Regards croisés sur la pair-aidance et le savoir expérientiel» avec les contributions de Virginie Stucki et Nicolas Boss.

#### Brochures thématiques

En 2014, Pro Mente Sana a publié 2 nouvelles brochures:

*Maladies psychiques. Petit guide juridique à l'usage des proches*, par Shirin Hatam, juriste, LL.M., titulaire du brevet d'avocat avec la collaboration d'Asuman Kardes titulaire du brevet d'avocat.

Edition 2014 révisée et augmentée



Cette brochure est un guide à l'usage des proches de personnes atteintes de maladies psychiques. Elle rappelle quels sont leurs droits, dans chaque canton romand, en cas de perte de discernement d'un patient, lors de médiation ou de plainte, et en matière de contrainte. Elle évoque également la situation dans laquelle la personne malade contracte des dettes et définit, dans ce cadre, la responsabilité éventuelle des proches.



«Le trouble de la personnalité Borderline. Comprendre la maladie et trouver de l'aide»,  
par Andreas Knuf, psychologue diplômé.

Edition 2014 révisée et augmentée par l'association romande Pro Mente Sana



Le trouble de la personnalité borderline est une maladie difficile à comprendre. En Suisse, près de 100 000 personnes sont concernées. Ce trouble survient donc plus fréquemment que la schizophrénie, par exemple.

Cette brochure explique en quoi consiste ce trouble, comment il est diagnostiqué et quels sont les traitements et les outils d'auto-support proposés à ce jour en Suisse.

## SITE INTERNET

Le site promentesana.org a reçu plus de 40 957 visites en 2014.

## COLLOQUES ET ÉVÉNEMENTS

Pro Mente Sana Suisse romande a contribué, seule ou en collaboration avec d'autres, à l'organisation de divers événements durant l'année 2014:

- 10.10.14: «Vivre avec une maladie psychique», événement à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale à l'OMS, à son siège de Genève.
- 28.10.14: «Reconnaître le savoir expérientiel: les pairs praticiens en santé mentale», événement à l'occasion de la première remise de diplômes aux pairs praticiens en santé mentale, à l'EESP de Lausanne.
- 21.11.14: «L'expertise fondée sur l'expérience: quels nouveaux rôles pour les pairs ?», 1<sup>re</sup> journée du réseau romand pour le rétablissement (R3), au centre de psychiatrie neuchâtelois, à Préfargier.
- 10.10.14: «De la santé individuelle à la santé économique: des outils et des partenariats à la portée de tous», X<sup>e</sup> Forum Humagora de la Fondation Philiass à Genève.

## PRO MENTE SANA DANS LES MÉDIAS

Pro Mente Sana Suisse romande est citée fréquemment dans les médias romands.

### Assurance maladie :

- «Les vases communicants des assureurs», L'Express, Le Nouvelliste, la Liberté et Arcinfo.ch online, 04.12.14
- «Le Tribunal fédéral confirme: la séparation entre assurance maladie de base et assurances complémentaires est un leurre», Market online, 04.12.14
- «Le Tribunal fédéral confirme le jeu des vases communicants», Le Courrier online, 04.12.14
- «Le TF estime que les données médicales doivent circuler entre assurances de base et complémentaire», Revue médicale suisse, 10.12.14

### Obligation de soins :

- «L'obligation de soins en psychiatrie», Revue Reiso, 06.08.14
- «Les soins sous contrainte en psychiatrie», Revue Reiso, 04.09.14

### Pair praticien :

- «Les pairs praticiens en santé mentale aident les patients à vivre avec une maladie psychique», RTS, 25.02.14
- «Le métier de pair praticien», Diagonales, mars-avril 2014
- «Avoir souffert pour mieux aider ceux qui souffrent», Le Temps, 25.10.14
- «Cérémonie de remise des certificats de pair praticien en santé mentale», RadioCité, 28.10.14

### Placement à des fins d'assistance :

- «Vous avez le droit de recourir contre un placement à des fins d'assistance», 24 heures, 06.11.14
- «Les juges de paix ont besoin d'assistance médicale et sociale», 24 heures, 16.11.14
- «Critiquée au sujet des placements forcés, la justice peine à recruter des auxiliaires médecins ou psys, comme la loi l'exige», 24 heures, 17.11.14

### Scientologie et troubles psychiques :

- «La scientologie vise les psys en usant des droits humains», Tribune de Genève et 24 heures, 16.12.14
- «La scientologie brandit les droits humains pour s'attaquer aux psys», 24 heures online, 16.12.14
- «Une entité pour les droits humains cacherait une croisade scientologue», Tribune de Genève online, 16.12.14

### Divers :

- «Handicap», L'Hebdo, supplément MediaPlanet, février 2014
- «Yvan Perrin suscite encore et toujours l'empathie», Le Matin Dimanche, 09.03.14
- «La contribution d'assistance et le handicap psychique», Diagonales, mars-avril 2014
- «Maux», Tribune de Genève, 9.04.14
- «La curiosité est un vilain défaut», Le Courrier, 15.04.14
- «Information suffisante, devoir de ne pas inquiéter le patient et décision partagée: triple contrainte pour le médecin», Revue médicale suisse, 16.04.14
- «Coopérer au lieu d'accuser», Agile, mai 2014
- «Forum social et directives anticipées», Journal de l'AFAAP, juin 2014
- «Le "psytrialogue", dernier salon où l'on cause en toute liberté», Les Blogs, en partenariat avec la Tribune de Genève, 12.06.14
- «Psychiatrie dans le Jura: on ferme... et après?», Le Quotidien Jurassien, Les Observateurs.ch, 21.08.14
- «Introduction des mesures ambulatoires (traitements psychiatriques contraints) dans le canton de Vaud», Revue médicale suisse, 17.09.14
- «Psytrialogue», Interview sur Radio Cité, 19.11.14

## COURS, CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS DE PRO MENTE SANA SUISSE ROMANDE

Pro Mente Sana est de plus en plus sollicitée pour donner des cours et des conférences, par diverses institutions, hautes écoles, universités et associations.

- 14.01.14: Animation groupe Suivi Recovery, Genève
- 23.01.14: Cours «Travail salarié et troubles psychiques: principales problématiques juridiques CHUV», Institut universitaire romand de santé au travail, Vaud
- 24.01.14: Cours «PSYFOR», Psychiatrie sociale et mentale, Enseignement prégradué médecine, Genève
- 30.01.14: Présentation de la formation de pairs praticiens en santé mentale (PPSM), Congrès national de Promotion Santé Suisse, Lausanne
- 06.02.14: Présentation de l'association romande Pro Mente Sana, La Main Tendue, Genève
- 06.02.14: Cours «Les associations de défense des droits des patients», Centre médical universitaire, Genève
- 07.02.14: Présentation au sujet des PPSM, Trait d'Union, Association fribourgeoise de professionnels de la santé et du social, Fribourg
- 20.02.14: Cours dans le cadre de la formation des PPSM, Haute école de travail social et de la santé, Vaud
- 25.02.14: Cours sur le rétablissement destiné aux professionnels, Pro Cap, Vaud
- 4/11/18/25.03.14: Cours «Recovery» pour les professionnels, Etablissements publics pour l'intégration (EPI), Genève
- 10.03.14: Cours «PSYFOR», Haute école de travail social, Genève
- 10.03.14: Cours «PSYFOR», Psychopathologie de l'adulte, UNIGE, Genève
- 18.03.14: Cours «Troubles psychiques et réinsertion sociale», Ecole d'Assistant(e)s socio-éducatif(ve)s, Genève
- 23.03.14: Animation groupe Suivi Recovery, Genève
- 24.03.14: Cours «Actions spécifiques en service social», Haute école de travail social, Genève
- 27.03.14: Intervention «Peut-on échapper à la dépression en vieillissant? Piste à envisager

pour entretenir sa santé psychique», Fondation pour la formation des aînés et aînées de Genève, Genève

- 15.04.14: Cours «PSYFOR», Psychiatrie sociale et mentale, Enseignement prégradué médecine, Genève
- 16.04.14: Cours «Troubles psychiques et réinsertion sociale», Ecole d'assistant(e)s socio-éducatif(ve)s, Genève
- 28.04.14: Cours «PSYFOR», Haute école de travail social, Genève
- 5/12/19/26.05.14: Cours «Recovery» pour les professionnels, Etablissement publics pour l'intégration (EPI), Genève
- 06.05.14: Cours de rétablissement en santé mentale pour les professionnels, Association des soins en santé mentale, Yverdon-les-Bains
- 03.06.14: Intervention «Les premiers pas du nouveau droit» Forum CORRASP, Maison des associations, Genève
- 13.06.14: Cours «PSYFOR», Psychiatrie sociale et mentale, Enseignement prégradué médecine, Genève
- 23.07.14: Cours «Les directives anticipées» Foyer de la Résidence et Foyer Féminin, Vaud
- 10.09.14: Animation groupe Suivi Recovery, Genève
- 18-19.09.14: Cours dans le cadre de la formation des PPSM, Haute école de travail social et de la santé, Vaud
- 04.10.14: Intervention séminaire «Psychiatrie: entre hier et demain», un projet cantonal pour la psychiatrie: projet d'action de l'Alternative, Genève
- 06/13/20.10.14: Cours «Recovery» pour les personnes concernées, Etablissement publics pour l'intégration (EPI), Genève
- 16.10.14: Sensibilisation au modèle Recovery et à la pair-aidance, Commission d'accompagnement à la vie indépendante, Genève
- 28.10.14: Intervention «Les personnes souffrant de maladies psychiques et l'AI, prise de position de Pro Mente Sana», Conférence de psychiatrie sociale Bienne, Berne

- 30.10 et 06/13/20.11.14: Cours "Recovery" pour les personnes concernées, Etablissement publics pour l'intégration (EPI), Genève
- 31.10.14: Cours «PSYFOR», Psychiatrie sociale et mentale, Enseignement prégradué médecine, Genève
- 03.11.14: Rencontre autour des directives anticipées, Curateurs de la Gruyère, Fribourg
- 06.11.14: Intervention colloque santé mentale, hôpital de Cery, Vaud
- 06.11.14: Cours «Les placements à des fins d'assistance», AVIVO, Vaud
- 21.11.14: Journée R3 «L'expertise fondée sur l'expérience: Quels nouveaux rôles pour les pairs?», Réseau romand pour le rétablissement, Neuchâtel
- 28.11.14: Cours «PSYFOR», Psychiatrie sociale et mentale, Enseignement prégradué médecine, Genève
- 02.12.14: Cours "PSYFOR", Psychopathologie de l'adulte, UNIGE, Genève
- 03.12.14: Cours «Les directives anticipées», Les curateurs de la Gruyère, Fribourg
- 09.12.14: Animation groupe Suivi Recovery, Genève
- 15.12.14: Présentation de la formation de PPSM, Pro Famille, Fribourg
- 18.12.14: Cours dans le module de Huguelet sur la santé communautaire, Hôpital de psychiatrie, Belle-Idée, Genève

Pro Mente Sana participe également au comité de REISO, revue d'information sociale romande, qui informe les professionnels de l'intervention, de la formation et de la recherche en action sociale et en santé. Elle fait connaître et valorise leurs compétences, décroïsonne les divers champs d'activité, fournit une plateforme d'échanges des savoirs et des savoir-faire en Suisse romande. Média en ligne, REISO est un site indépendant et ouvert aux débats: [www.reiso.org](http://www.reiso.org).

Pro Mente Sana est partenaire du site internet de santé tout public des éditions Médecine et Hygiène, Planète Santé: [www.planetesante.ch](http://www.planetesante.ch)

## DÉFENSE D'INTÉRÊTS

### CHANTIERS LÉGISLATIFS

Pro Mente Sana intervient dans le cadre de procédures de consultation, de prises de position sur des projets de loi, des révisions de lois et des rapports officiels. Pro Mente Sana est également consultée en tant qu'experte pour participer à des commissions ou des groupes de travail institués par les autorités et les administrations.

#### Niveau fédéral

Pro Mente Sana a poursuivi son travail en commun avec la DOK. Il s'est agi principalement, en 2014, de réfléchir à des propositions d'amélioration de l'assurance invalidité, dans l'espoir d'être en mesure de réorienter les débats, essentiellement tournés ces dernières années vers des questions financières, au mépris parfois des intérêts des assurés, présents ou futurs.

#### Niveau cantonal

A la suite d'un drame ayant conduit au meurtre d'une psychothérapeute par le détenu qu'elle accompagnait en sortie, le Conseil d'Etat genevois a proposé un projet de loi visant à lever automatiquement le secret médical des personnes travaillant dans le domaine pénitentiaire et obligeant ces dernières à dénoncer d'office tout élément qui tendrait à indiquer que leur patient pourrait comporter un risque pour autrui. Cette volonté d'atteindre au secret médical a été dénoncée par Pro Mente Sana, par voie de presse d'abord puis par audition par les deux commissions du Grand Conseil qui ont eu à étudier ce projet de loi.

## PARTICIPATION À DES COMMISSIONS

### Genève

#### Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients

Avec l'entrée en vigueur du nouveau droit de la protection de l'adulte et de l'enfant, la commission a disparu au 1<sup>er</sup> janvier 2013, ses prérogatives ayant été transférées au nouveau Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE). Lorsque ce dernier juge d'affaires

relatives aux mesures de placement à des fins d'assistance ou autres mesures non consenties par la personne concernée, un des deux assesseurs siégeant aux côtés d'un magistrat de carrière est un représentant d'associations de défense des patients. Pour une entrée en fonction au 1<sup>er</sup> janvier, ces 10 assesseurs devaient être élus avant la fin de l'année. C'est ainsi que Pro Mente Sana s'est activée pour trouver et présenter des candidats et qu'elle a réussi à faire élire 3 représentants en son nom, ainsi que 2 autres en provenance d'une association de personnes concernées (ATB&D).

#### Autorité supérieure de levée du secret professionnel

Pro Mente Sana a également une représentante dans cette instance, qui a été reconduite à l'occasion du renouvellement de la commission en 2013.

## RÉSEAU HANDICAP

#### Conférence des organisations faitières de l'aide privée aux handicapés (DOK)

Le travail au sein des groupes de défense d'intérêts, au niveau romand et fédéral, est essentiel pour faire avancer la cause et les droits des personnes handicapées psychiques.

Pro Mente Sana Suisse romande participe donc régulièrement aux réunions et travaux de la DOK. En 2013, la DOK a travaillé activement à promouvoir les droits des personnes handicapées dans le cadre de la deuxième partie de la 6<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité. Pro Mente Sana a participé aux actions de lobbying organisées par la DOK.

## TRAVAUX AVEC LES INSTITUTIONS PSYCHIATRIQUES

#### Rencontres entre les associations et le service de psychiatrie adulte, HUG

Pro Mente Sana participe, depuis plusieurs années, aux rencontres entre les associations et le service de psychiatrie adulte des HUG, représenté par les responsables de différents secteurs, médical, infirmier, social et administratif. L'objectif de ces réunions est de faire progresser la connaissance réciproque, de débattre de thématiques importantes et de collaborer sur des projets précis afin de développer un partenariat entre la direction de l'hôpital et les associations de patients, de proches ou de défense d'intérêts des malades.

### Société suisse de psychiatrie sociale, section romande

Pro Mente Sana est membre du comité de la section romande de la Société suisse de psychiatrie sociale et collabore à l'organisation des manifestations de cette société.

### Groupement des psychiatres et psychothérapeutes vaudois

Pro Mente Sana a été conviée à un échange sur les possibilités de collaboration avec ce groupement. Il a déjà été convenu d'organiser prochainement une formation autour des directives anticipées.

### Recovery

Pro Mente Sana continue à s'engager pour la philosophie du recovery/rétablissement – qui soutient l'espoir de se rétablir de troubles psychiques même dits sévères – notamment en donnant des cours pour les personnes et professionnels, en animant le groupe Suivi Recovery, en répondant aux institutions intéressées et en collaborant avec les pairs praticiens en santé mentale en formation.

## PRESTATIONS POUR L'ENCOURAGEMENT À L'ENTRAIDE

### Projet Pairs

Pro Mente Sana a conçu depuis 2012 un projet de formation et de soutien de pairs aidants au sein des différentes institutions et associations du domaine de la santé psychique en Suisse romande.

En 2013, Pro Mente Sana Suisse romande a finalisé un projet de formation de pairs aidants pour la Romandie, en collaboration avec la CORAASP et l'EESP et a œuvré à la recherche de fonds pour financer une première volée de quinze étudiants qui a pu ainsi démarrer la formation en novembre 2013.

C'est donc en 2014 que s'est déroulé l'essentiel de la formation, pour laquelle l'association s'est fortement investie, aussi bien au niveau de la conception des enseignements que de l'animation de nombreux cours. Au regard de la nouveauté de cette formation et des particularités de son public, un gros travail d'encadrement et de soutien a dû être également consenti, notamment dans les périodes de stage.

Au final, ce ne sont pas moins de 13 pairs praticiens en santé mentale qui ont pu être certifiés à l'automne. Pro Mente Sana les a immédiatement encouragés à se former en association ([www.re-pairs.ch](http://www.re-pairs.ch)) et a activement soutenu leurs premières démarches de recherche d'emploi, qui ont abouti à de premiers engagements dès la fin de l'année.

### Psytrialogue à Genève

Un psytrialogue est un espace d'échange réunissant des personnes concernées par les troubles psychiques, des proches, des bénévoles, ainsi que des professionnels et des étudiants issus du domaine médicosocial. En effet, chacun peut y partager son expérience, dans le respect de l'anonymat et sans que l'on tienne compte de son statut.

En 2008, le psytrialogue avait été suspendu. En 2010, un nouveau collectif d'organisations avait été mis sur pied pour relancer ces réunions à Genève. Si le projet est coordonné par Pro Mente Sana et le GREPSY, les autres organisations partenaires – AETOC, l'ApAJ, Arcade 84, Atelier Galiffe (CSP), ATB&D, la Croix-Rouge genevoise, Le Biceps, l'Hospice général, Pro Infirmis, le R.E.E.V., Le Relais, Stop Suicide, la fondation Trajets – ont participé activement à sa reprise.

Quatre psytrialogues, choisis par le collectif, ont été proposés en 2014 autour du thème «Evolution des regards sur la santé mentale»:

- 09.04.14: «Evolution des mots et/ou des maux»
- 11.06.14: «L'acceptation: une finalité?»
- 17.09.14: «Quelle place au déni?»
- 19.11.14: «Espoirs à venir, espoirs d'avenir»

### GREPSY, groupe de rencontre et d'échange en santé psychique

Le GREPSY permet la rencontre de plusieurs associations professionnelles et bénévoles du domaine psychique à Genève. Pro Mente Sana a participé à plusieurs réunions du GREPSY en 2014.

### Projet de création d'un bureau info-entraide à Genève

En collaboration avec Bénévolat-Vaud, qui a reçu le mandat d'Info-Entraide Suisse (ex-Kosch) de développer des projets de centres d'entraide autogérés en Suisse romande, Pro Mente Sana a participé aux réunions afin de voir se concrétiser un projet de centre info-entraide à Genève. Les démarches entreprises en 2014 ont permis d'obtenir un rendez-vous, en 2015, avec les autorités compétentes.

### «Troubles psychiques et associations: regards, ressources», cours de formation «PSYFOR» donné en collectif à Genève et film documentaire

En partenariat avec des associations de personnes concernées (ATB, AETOC, L'Expérience, le R.E.E.V.) et des associations de proches (Le Relais, le Biceps), Pro Mente Sana organise et pilote un cours à l'intention des professionnels de la santé qui a pour objectif de présenter des témoignages de personnes concernées et de démontrer ainsi l'utilité de l'expertise des malades. Ce cours a été dispensé à huit reprises en 2014, notamment à la Haute école de travail social, à la Haute école de santé, pour des médecins généralistes et dans les Etablissements publics pour l'intégration.

### Projet de création de Jardins thérapeutiques

Pro Mente Sana s'est fortement investie dans la création d'un espace thérapeutique autour du jardinage, proposé par un ancien usager de la psychiatrie. Autour d'un projet dûment élaboré et d'un terrain pressenti, une première association a vu le jour. Faute de l'accord, au final, de la personne censée mettre du terrain à disposition, cette première tentative n'a donc pas pu se concrétiser. Néanmoins, le projet reste d'actualité et continuera de faire l'objet d'un soutien de Pro Mente Sana.

### Rencontre des associations d'entraide

En 2014, Pro Mente Sana a relancé des rencontres périodiques entre associations de patients sur le canton de Genève. Ces rencontres sont l'occasion d'examiner les besoins identifiés par les associations et d'élaborer des revendications et des propositions à l'intention des différentes institutions concernées.



REVIDOR SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Chemin Rieu 8  
Case postale 556  
1211 Genève 17

T 022 707 04 10  
F 022 730 41 14  
E info@revidor.ch

TVA no: 320 932

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'

**Association PRO MENTE SANA**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits, annexe et tableau de financement) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois, règlements et directives suivantes, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques, aux Swiss Gaap RPC ainsi qu'à la loi suisse.

Les comptes annuels présentent un bénéfice de l'exercice de **CHF 13'100.64**.

Genève, le 8 mai 2015

REVIDOR - SOCIETE FIDUCIAIRE SA

G. Anthoine  
Expert-Réviseur agréé

**Annexes :** Comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits et annexe)  
Tableau de variation du capital,  
Tableau de financement



## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

(avec chiffres comparatifs 2013)

<b>ACTIF</b>	<b>2014 CHF</b>	<b>2013 CHF</b>
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	76'115.68	103'180.11
<b>Comptes de régularisation actif</b>		
Charges payées d'avance	3'091.40	-
Produits à recevoir	33'461.00	32'551.75
<b>Total des actifs circulants</b>	<b>112'668.08</b>	<b>135'731.86</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations corporelles	17'837.55	12'420.60
Immobilisations financières - dépôt garantie	8'810.25	8'805.15
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>26'652.20</b>	<b>21'230.85</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>139'320.28</b>	<b>156'962.71</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2014 CHF</b>	<b>2013 CHF</b>
<b>Capitaux étrangers</b>		
Créancier État de Genève (traitement résult.)	8'029.40	-
Charges à payer	52'882.24	16'991.56
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>60'911.64</b>	<b>16'991.56</b>
<b>Capital des fonds</b>		
Fonds pour «projet Collectif psytrialogue»	2'157.9	2'383.80
Fonds «parc informatique»	-	78.00
Fonds «photocopieur»	1'939.00	3'878.00
Fonds «pairs aidants»	-	-
Fonds «formation pairs aidants»	4'574.10	76'994.35
<b>Total du capital des fonds</b>	<b>8'671.00</b>	<b>83'334.15</b>
<b>Capital de l'organisation</b>		
Capital libre (résultats cumulés)	56'637.00	63'442.36
Bénéfice / - Perte de l'exercice	13'100.64	-6147.56
Perte 2012, prise en charge selon contrat de prestation	-	-657.80
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>69'737.64</b>	<b>56'637.00</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>139'320.28</b>	<b>156'962.71</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE

DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

(avec budget 2014 et chiffres comparatifs 2013)

	<b>2014 CHF</b>	<b>2013 CHF</b>	<b>Budget 2014 CHF</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>Produits des aides financières:</b>			
Subvention des collectivités publiques	481'907.50	481'563.70	533'963.00
Produits des prestations	-	62'070.05	60'000.00
Dons et cotisations	16'894.15	9'370.00	14'000.00
<b>Autres produits:</b>	11'840.15	7'374.37	12'000.00
<b>Total des produits</b>	<b>510'641.80</b>	<b>560'378.12</b>	<b>619'963.00</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges liées aux prestations fournies:</b>			
Frais de personnel	351'542.40	440'355.90	420'267.09
LUFEB	176'941.85	104'201.70	224'000.00
Autres charges d'exploitation	41'138.15	41'859.90	43'970.00
	569'622.40	586'417.50	688'237.09
<b>Charges d'administration:</b>			
Frais de bureau et administratifs	63'836.71	49'437.18	31'600.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-122'817.31</b>	<b>-75'476.56</b>	<b>-99'874.09</b>
<b>Résultats financiers</b>			
Intérêts créanciers	15.80	42.10	100.00
Frais bancaires et postaux	-336.25	-395.85	-250.00
<b>Produits exceptionnels</b>			
Projet «formation pairs aidants»	-	140'500.00	100'000.00
Projet «Collectif psytrialogue»	-	2'500.00	4'000.00
<b>Charges d'amortissements</b>			
Amortissements des immobilisations			
<b>Résultat avant affectation des dons</b>	<b>-123.137.76</b>	<b>67'169.69</b>	<b>3'975.91</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT

	2014 CHF	2013 CHF	2014 CHF	CHF	2014 CHF	2013
<b>Résultat des fonds affectés</b>						
Dons affectés		-		Résultat de l'exercice	13'100.64	-6'147.56
Fonds pour «projet GREPSY»		-		(Augment.) / dimin. des charges payées d'avance	-3'091.40	10'871.35
Utilisation du fonds «projet GREPSY»		-		(Augment.) / dimin. des produits à recevoir	-909.25	-21'516.75
Fonds pour «projet Collectif psytrialogue»	1'725.90	-2'500.00		Augment. / (dimin.) du passif de régularisation	35'890.68	1'140.04
				Augment. / (dimin.) de la créance État de Genève	8'029.40	-657.80
Utilisation du fonds «projet Collectif psytrialogue»		1'703.10		Amortissement	8'550.70	8'655.09
Fonds «parc informatique»		-		<b>1 Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>61'570.77</b>	<b>-1'508.07</b>
Utilisation du fonds «parc informatique»	78.00	2'535.00		Désinvestissement / (investissement) en immobilisations corporelles	-13'967.65	-10'577.00
Fonds «photocopieur»		-		Désinvestissement / (investissement) en immobilisations financières	-4.40	-5.10
Utilisation du fonds «photocopieur»	1'939.00	1'939.00		<b>+ 2 Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-13'972.05</b>	<b>-10'582.10</b>
Fonds «pairs aidants»		-		Augment. / (dimin.) du fonds pour «projet Collectif psytrialogue»	-225.90	796.90
Utilisation du fonds «pairs aidants»		-		Augment. / (dimin.) du fonds pour «parc informatique»	-78.00	-2'535.00
Fonds «formation pairs aidants»		-140'500.00		Augment. / (dimin.) du fonds pour «photocopieur»	-1'939.00	-1'939.00
Utilisation du fonds «formation pairs aidants»	132'420.25	63'505.65		Augment. / (dimin.) du fonds pour «formation pairs aidants»	-72'420.25	76'994.35
Fonds «Réédition de la brochure DA – Wilsdorf»				Perte 2012 prise en charge selon contrat de prestations	-	657.80
Utilisation du fonds « Réédition de la brochure DA – Wilsdorf»	8'104.65			<b>+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-74'663.15</b>	<b>73'975.05</b>
<b>Perte avant thésaurisation</b>	<b>21'130.04</b>	<b>-6147.56</b>		<b>= VARIATION NETTE DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>-27'064.43</b>	<b>55'737.32</b>
Part des subventions non dépensées à restituer (2014)	-8'029.40	-		Soit:		
<b>(Perte) / Bénéfice de l'exercice</b>	<b>13'100.64</b>	<b>-6'147.56</b>		Existant final des disponibilités	76'115.68	103'180.11
				./. existant initial des disponibilités	-103'180.11	-47'442.79
				<b>= VARIATION DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>-27'064.43</b>	<b>55'737.32</b>
				Amélioration / (détérioration)		

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

2014	Solde au	Dotation	Transfert de fonds internes	Utilisation	Solde au
	1.1.2014 CHF	2014 CHF	2014 CHF	2014 CHF	31.12.2014 CHF
<b>Capital de l'organisation</b>	-	-	-	-	-
Capital libre (résultats cumulés)	56'637.00	-	-	-	56'637.00
Résultat exercice	-	13'100.64	-	-	-13'100.64
Perte 2012, prise en charge selon contrat de prestation				-657.80	
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>56'637.00</b>	<b>13'100.64</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>69'737.64</b>
<b>Moyens provenant du capital des fonds</b>					
Fonds projet «Collectif psytrialogue»	2'383.80	1'500.00	-	-1'725.90	2'157.90
Fonds «parc informatique»	78.00	-	-	-78.00	-
Fonds «photocopieur»	3'878.00	-	-	-1'939.00	1'939.00
Fonds «pairs aidants»	76'994.35	60'000.00	-	-132'420.25	4'574.00
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>83'334.15</b>	<b>61'500.00</b>	<b>-</b>	<b>-136'163.15</b>	<b>8'671.00</b>

2013	Solde au	Dotation	Transfert de fonds internes	Utilisation	Solde au
	1.1.2013 CHF	2013 CHF	2013 CHF	2013 CHF	31.12.2013 CHF
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital libre (résultats cumulés)	63'442.36				63'442.36
Résultat exercice				-6'147.56	-6'147.56
Perte 2012, prise en charge selon contrat de prestation				-657.80	-657.80
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>63'442.36</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-6'805.36</b>	<b>56'637.00</b>
<b>Moyens provenant du capital des fonds</b>					
Fonds projet «Collectif psytrialogue»	1'586.90	2'500.00	-	-1'703.10	2'383.80
Fonds «parc informatique»	2'613.00	-	-	-2'535.00	78.00
Fonds photocopieur	5'817.00	-	-	-1'939.00	3'878.00
Fonds pairs aidants	-	-	-	-	-
Fonds «formation pairs aidants»	-	140'500.00	-	-63'505.65	76'994.35
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>10'016.90</b>	<b>143'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-69'682.75</b>	<b>83'334.15</b>

Une procédure d'évaluation des risques a été formalisée et mise en application par l'association.

Le rapport de l'organe de révision est disponible sur demande auprès du secrétariat.

## REMERCIEMENTS

Les activités de l'association romande Pro Mente Sana sont rendues possibles grâce au soutien de l'Office fédéral des assurances sociales, de l'État de Genève, Département de la solidarité et de l'emploi, et du Canton de Vaud. Pro Mente Sana remercie également les communes, les fondations et les particuliers qui, par leurs dons, encouragent ses activités et montrent par là qu'ils apprécient les efforts entrepris en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques.

## SECRÉTARIAT DE PRO MENTE SANA SUISSE ROMANDE

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**M. Julien DUBOUCHET CORTHAY, M.A.**

juriste et politiste

### CONSEIL JURIDIQUE

**Mme Shirin HATAM, LL.M.**

juriste, titulaire du brevet d'avocat

### CONSEIL PSYCHOSOCIAL

**M<sup>me</sup> Ariane ZINDER-JEHEBER, M.A.**

psychologue diplômée OSP

### PROJETS

**M<sup>me</sup> Esther HARTMANN, M.A.**

psychologue FSP, clinicienne diplômée

### ADMINISTRATION

**M<sup>me</sup> Solange CUTTAZ**

secrétaire comptable

### STAGIAIRES

**Cédric FOSSE RAT**, stagiaire documentaliste/archiviste

**Sibel DEMIRCI**, psychologue stagiaire

Association romande PRO MENTE SANA

Rue des Vollandes 40

1207 Genève

TÉL. : 0840 0000 60 (tarif local)

Fax : 022 718 78 49

E-mail : [info@promentesana.org](mailto:info@promentesana.org)

[www.promentesana.org](http://www.promentesana.org)

CP 17-126679-4

## PRO MENTE SANA

Pro Mente Sana est une organisation qui défend les droits et les intérêts des malades psychiques. Elle propose un service de conseil téléphonique à l'intention des personnes concernées, des proches et des professionnels, portant sur des questions juridiques ou psychosociales, autour de la maladie psychique et de la santé mentale. Elle promeut et soutient l'entraide, informe et sensibilise le public et intervient dans les débats politiques et sociaux. Pro Mente Sana est la seule organisation à défendre globalement les droits et les intérêts des malades psychiques indépendamment de toute structure d'accueil et de soins.

**Permanence téléphonique (lundi, mardi et jeudi: 10h-13h)  
gratuite et anonyme:**

**Conseil juridique:** 0840 0000 61 (tarif local)

**Conseil psychosocial:** 0840 0000 62 (tarif local)

Pro Mente Sana  
Rue des Vollandes 40  
1207 Genève  
Tél. : 0840 0000 60 (tarif Local)  
Fax: 022 718 78 49

E-mail: [info@promentesana.org](mailto:info@promentesana.org)  
[www.promentesana.org](http://www.promentesana.org)  
CP 17-126679-4

**pro mente sana**  
association romande

Avec le soutien de la République  
et canton de Genève



Le label de qualité Zewo, attribué aux organisations d'utilité publique, garantit la transparence et l'utilisation scrupuleuse, efficace et économique des dons versés.